



Conseil  
Départemental  
des  
Associations  
Familiales  
Laïques  
de  
Côte-d'Or



# Les Porteurs d'eau :

## Tous ensemble pour la défense de l'eau

"L'eau n'est pas une marchandise". Cette formule résume l'engagement de la Fondation France Libertés pour l'accès à l'eau et la protection de cette ressource vitale, depuis que Madame Danielle Mitterrand qui la préside, a signé en 1998 le Manifeste pour le Contrat Mondial de l'Eau.

Cet engagement est aussi le nôtre, c'est pourquoi nous avons organisé avec le concours du Cinéma l'Eldorado à Dijon le 30 mars dernier une journée de sensibilisation consacrée à cet enjeu majeur à laquelle Mme Mitterrand et M. Jean-Luc Touly, Président de l'A.C.M.E. ont pris la première part.

A cette occasion Mme Mitterrand a présenté le dispositif des "Porteurs d'Eau" lancé en janvier 2006 et qui nous est apparu comme l'outil fédérateur qui manquait pour permettre aux associations de s'unir et aux citoyens de s'engager avec elles autour des objectifs essentiels mentionnés dans la charte présentée en page 2.

Pour l'heure il y a urgence à soutenir l'effort des populations boliviennes pour résorber les inégalités qui touchent les plus pauvres et notamment 200 000 familles totalement privées d'eau. Nous en appelons à votre solidarité.

Jacques GUÉRIN, Président Honoraire  
Pierre PERTUS, Président du C.D.A.F.A.L. 21

"1,5 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards ne bénéficient pas d'un service d'assainissement. 34 000 personnes en meurent chaque jour. C'est une situation intolérable provoquée par une politique mondiale qui ne peut et ne doit pas perdurer. **L'eau est devenue un enjeu politique, environnemental, social et économique, en France et dans le monde.** Il s'agit d'un élément constitutif de la vie dont l'accès doit être considéré comme un droit humain fondamental. **L'eau doit être reconnue comme un bien commun, patrimoine de l'humanité, exclu de toute marchandisation.**

Le 25 octobre dernier, avec ma Fondation, nous avons lancé une grande campagne nationale de sensibilisation sur le thème de l'eau : **le droit de l'eau, libre, potable et gratuite.** Grâce à cette campagne, nous avons atteint un objectif important : informer et sensibiliser le plus grand nombre de citoyens français sur l'urgence d'agir pour que l'accès à l'eau devienne un droit universel.

Aujourd'hui, je souhaite que ces citoyens, conscients de cet enjeu incontournable pour l'avenir de notre planète, deviennent des citoyens actifs et se joignent à toutes les actions menées en France et ailleurs en faveur de la protection de cette ressource vitale et l'accès à l'eau. De nombreuses associations, de nombreux collectifs, de

nombreuses collectivités territoriales sont déjà actives sur le terrain et plus nous serons nombreux à porter le message, plus vite nous atteindrons notre objectif commun.

C'est pourquoi avec France Libertés, j'ai lancé le 8 janvier, les "Porteurs d'eau". **Chacun de nous, individuellement ou organisé collectivement, peut devenir un Porteur d'eau en adhérant aux principes de la Charte.** Ainsi, nous nous engageons à en respecter les principes fondamentaux dans toutes les actions que nous mènerons pour la cause de l'eau dans notre entourage, dans notre entreprise ou notre école, dans notre ville, dans notre département, dans notre région, dans notre pays ou dans les autres régions du monde. **Etre un Porteur d'eau, c'est participer, localement, au mouvement mondial qui œuvre pour que l'eau ne soit plus une marchandise et que l'accès à l'eau devienne un droit universel.** Ce grand mouvement est un moyen de faire émerger, d'identifier et de rendre visibles toutes les initiatives locales autour d'un même label : les "Porteurs d'eau". Cela apportera à notre objectif commun plus de poids auprès des pouvoirs publics.

Je souhaite vivement vous compter parmi les porteurs d'eau qui défendront d'une même voix les droits de l'eau et d'accès à l'eau. Ensemble, nous serons plus forts."

Danielle MITTERRAND

**BOLIVIE, il y a urgence !**

# CHARTRE DES PORTEURS D'EAU

Je suis conscient que l'eau est un élément constitutif de toutes les formes de vie.

Je souscris aux principes suivants :

- ◆ L'eau est un bien commun, patrimoine de l'humanité. Elle doit être exclue de toute marchandisation et de toute appropriation par un pouvoir politique au détriment de populations.
- ◆ Puisque l'eau est un élément constitutif de la vie, elle ne doit plus être polluée.
- ◆ L'accès à l'eau potable et l'assainissement doit être inscrit dans toutes les constitutions comme un droit fondamental de l'homme. De plus, les services pour l'accès à 40 litres d'eau potable par jour et par personne doivent être gratuits.
- ◆ Le prélèvement d'1% du budget mondial de l'armement doit permettre de financer les infrastructures de distribution et assainissement de l'eau, là où elles sont inexistantes ou insuffisantes.
- ◆ La propriété et la gestion des services d'eau et d'assainissement doivent rester dans le domaine public au profit de l'intérêt général.
- ◆ Les citoyens-usagers doivent participer, sur des bases démocratiques, à la définition et à la réalisation de la politique de l'eau du niveau local au niveau mondial.
- ◆ La mise en place d'une assemblée mondiale des citoyens de l'eau devra permettre la création d'un service public mondial qui exercera un contrôle sur les utilisations des ressources hydriques pour éviter tout conflit lié à l'eau.

Je m'engage :

- ◆ à parfaire mes connaissances concernant les dangers qui menacent les ressources hydriques et l'accès à l'eau.
- ◆ à sensibiliser, selon mes moyens, le plus grand nombre de personnes, au respect des sept principes énoncés plus haut.
- ◆ à entreprendre et soutenir par tous les moyens légitimes des initiatives concrètes en tant qu'élu, association, usager, en faveur de la résolution des problèmes concernant l'eau et l'accès à l'eau, dans le respect des sept principes énoncés plus haut.

Toutes les informations sur les "Porteurs d'eau" et l'aide à la Bolivie sont sur les sites de :

France Libertés, FONDATION DANIELLE MITTERRAND : [www.france-libertes.fr](http://www.france-libertes.fr)

A.C.M.E. (Association pour le Contrat Mondial de l'Eau) : [www.acme-eau.org](http://www.acme-eau.org)

Je souhaite recevoir des informations sur le dispositif des "Porteurs d'eau"

Je souhaite adhérer au C.D.A.F.A.L. 21

L'adhésion annuelle est de 7,50 € et donne droit à l'envoi de 4 N° de la revue Familles laïques par an.

**Je note que 20 % du montant de mon adhésion annuelle ira à l'aide à la Bolivie.**

NOM Prénom :

Adresse :

Tél. / Mèl :

Coupon à retourner au siège du C.D.A.F.A.L. 21 : 98, rue Berbissey - 21000 DIJON  
[pertus.pierre@caramail.com](mailto:pertus.pierre@caramail.com) / 06.62.44.63.34 / [www.cnafal.com](http://www.cnafal.com)